



La mise à l'herbe, un moment clé de votre année fourragère !

L'herbe sur pied est l'aliment le plus économique pour nourrir les bovins allaitants. Au printemps, l'herbe seule permet des croissances quotidiennes de plus de 1 000 g. Cependant son exploitation requiert un véritable savoir-faire : trop souvent délaissée, l'herbe doit être considérée comme une véritable culture. Même si des règles générales s'imposent, des adaptations en fonction des conditions climatiques de l'année sont nécessaires. Au moment du lâcher des animaux, les réseaux d'élevage font le point.

A quelle date lâcher les animaux ?

Les premiers facteurs à prendre en compte sont la portance des sols et la pousse de l'herbe. L'objectif prioritaire est dans tous les cas de réaliser une mise à l'herbe précoce pour ne pas se faire déborder lors de l'explosion de la pousse début mai. Rappelons que dans nos régions, 50 à 60 % de la pousse de l'herbe se font entre le 25 avril et le 20 juin. Un lâcher trop tardif aurait pour conséquence :

- ✓ un gaspillage par du piétinement.
- ✓ des refus dans les parcs dès la mi-mai.
- ✓ un manque d'herbe fin juin et donc une dégradation des croissances, éventuellement compensée par un apport de concentrés.

Pour éviter cela, il est préférable de lâcher en premier lieu les animaux les moins sensibles aux conditions climatiques (génisses et bœufs de 2 ans) dès la mi-mars. Dans le cas où la portance des sols n'est pas satisfaisante ou lors d'une pousse de l'herbe tardive, une surface importante doit être proposée à ces animaux. Ensuite vers le 15-20 avril, un ajustement est à entreprendre. La transition alimentaire des bovins s'étalant sur 3 semaines, la mise à l'herbe précoce des animaux leur permettra donc d'être prêts à profiter de la forte pousse du mois de mai.

Mise à l'herbe 2011 :

Ce printemps est caractérisé par une bonne portance du sol. C'est une année propice aux sorties précoces et au déprimage des parcelles qui seront récoltées en foin tardif. La mise à l'herbe doit s'effectuer de façon progressive et au départ sur des surfaces importantes (80 a/UGB) de manière à ne pas compromettre la pousse de l'herbe.

Dès que les conditions le permettront, il faudra rapidement réajuster les surfaces afin d'éviter le gaspillage. Plus le réajustement sera tardif, plus il devra être sévère (en deçà des préconisations générales présentées dans le tableau 1).

Progressivement, les autres animaux sortent et hors conditions exceptionnelles, tout le monde est au parc pour le 20/25 avril. Afin d'assurer une bonne transition alimentaire pour ces animaux, il faut mettre à disposition du foin fibreux durant une à trois semaines.

Au niveau minéral, il est important de tenir compte du risque de carence en magnésium, élément peu présent dans l'herbe jeune et humide. La mise à disposition de blocs à lécher riches en magnésium permet de prévenir les conséquences d'un manque en cet élément (problème locomoteur, baisse de productivité laitière sont les symptômes de la tétanie d'herbage) qui peuvent aller jusqu'à la mort.

Quelle fertilisation et quelle surface à disposition ?

La conduite des prairies va dépendre du chargement à l'herbe de votre exploitation. Le tableau 1 présente un certain nombre de critères à respecter en règle générale, afin de bien utiliser son herbe.

Tableau 1 : conduite des prairies en fonction du niveau d'intensification

Chargement sur herbe* (UGB/ha)	1 à 1,1	1,2	1,3	1,4 et plus
Autonomie (stocks/besoins totaux)	110 %	105 %	100 %	90 %
Fumure azotée en unités N/ha (organique + minérale)	0-40	70	90	90
Chargement au printemps (ares/UGB)	40	35	30	30
Nb couples mère/veau par ha	2,5	2,9	3,3	3,3
% de fauche au printemps dont part de fauche précoce (%)	55 0	57 25	60 25	58 30

*chargement = nombre d'UGB mis à l'herbe/ha d'herbe

Vache + veau = 1 à 1,15 UGB selon l'âge du veau

Génisses/bœufs 1 à 2 ans = 0,6 UGB

Génisses/bœufs 2 à 3 ans = 0,8 UGB

Les observations réalisées dans les réseaux d'élevage ont montré, que sur des prairies à bon potentiel, l'autonomie fourragère est atteinte par l'herbe tant que le chargement ne dépasse pas les 1,3 UGB/ha d'herbe. Au-delà, un recours à d'autres fourrages sera nécessaire pendant l'hiver.

L'intensification a pour conséquence de « serrer » les animaux afin de disposer d'une part de fauche la plus importante possible. De ce fait, il faudra recourir à une fertilisation et un mode de récolte (fauche précoce) adaptés.

Bien ajuster le chargement au printemps

Le chargement au printemps est un critère très important. De lui dépend les surfaces qu'il sera possible de faucher et donc les stocks fourragers. En règle générale, il faudra 2,5 à 3,5 couples mère/veau par hectare de pâture en fonction du niveau d'intensification.

Au-delà de 3,5 couples par hectare, la surface à pâturer ne permet pas de combler les besoins alimentaires des animaux.

Faucher 50 % de la surface en herbe

Dans tous les cas, l'objectif est de faucher au moins 50 % de la surface en herbe en première coupe. Par ailleurs, les exploitations pour lesquelles le chargement au printemps est élevé (3 à 3,5 couples/ha) devront recourir à une part de fauche précoce dès le 20 mai afin de redonner rapidement des repousses de qualité aux animaux.

Raisonner la fertilisation azotée

Il faut raisonner la fertilisation en fonction de son chargement. En l'absence d'engrais organiques, les systèmes à 1 ou 1,1 UGB/ha ne nécessitent pas d'apport d'engrais minéral alors qu'il faudra de l'ordre de 60 à 90 unités sur les systèmes à 1,2 ou 1,3 UGB/ha. Attention cependant à bien respecter les contraintes réglementaires ou les engagements agro-environnementaux.

La mise à l'herbe et la saison de pâturage en 5 points :

- mettre à l'herbe tôt, dès que le sol porte.
- pâturer ras à la mise à l'herbe (repère : début mai l'herbe ne doit pas dépasser la cheville dans les pâtures).
- changer de parcelle lorsqu'il ne reste plus que 5 à 6 cm d'herbe.
- faucher les refus à partir de fin mai, si vous vous êtes fait dépasser par la pousse de l'herbe.
- bien nettoyer les parcelles à l'automne en évitant le surpâturage.

Pourquoi raisonner la conduite du pâturage sur son exploitation ?

- pour ne pas gaspiller l'herbe en mai.
- pour ne pas manquer d'herbe en été.
- pour constituer des stocks suffisants pour le prochain hiver.
- pour faire l'essentiel des gains de poids avec de l'herbe pâturée .
- pour maintenir la qualité des prairies.

L'apport de moins de 30 unités N/ha a peu d'incidence sur le rendement. A l'inverse, l'apport de plus de 60 unités N est à réserver aux parcelles de fauche précoce.

L'apport d'engrais minéraux doit se réaliser en général entre le 15 mars et début avril pour une exploitation précoce de l'herbe ou un pâturage intensif. Si un 2^{ème} apport est préconisé, il faudra dans tous les cas le réaliser avant fin mai ou début juin au plus tard (tableau 2).

Tableau 2 : fertilisation minérale azotée des prairies

Modes d'utilisation des prairies	Apport de mars (unités/ha)	Apport de juin (unités/ha)
Ensilage d'herbe puis pâture ou regain	60 à 80	50
Foin avant 15 juin puis pâture	50	0 à 50
Foin après juin puis pâture	0	0
Pâturage à 40 ares puis 60, puis 80 ares/UGB	0	0
Pâturage à 35 ares puis 55, puis 70 ares/UGB	40	0
Pâturage à 30 ares puis 50, puis 70 ares/UGB	50	0 à 50
Pâturage à 25 ares puis 45 ares/UGB	50	50



La mise à l'herbe est un moment clé de votre année fourragère. Elle doit être réfléchi à l'avance à l'occasion d'un plan fourrager qui tiendra compte des contraintes de parcelles, des possibilités d'abreuvement, des chargements prévisionnels... En revanche, il faut être prêt à réajuster sa conduite en fonction des spécificités de l'année.

L'équipe des réseaux d'élevage Bovins Viande

Pour la Chambre d'Agriculture des Ardennes : Joël MARTIN